

Convocation du 28 mars 2019 SEANCE DU 04 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf le quatre du mois d'avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de Saint Clément dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain RENNER, Maire.

Présents : MM RENNER Sylvain, TERME Grégory, DIDION Bernard, LALIGANT Sylvain, BONNET Natacha, JAUZE Corinne, WIPF Jean-Marie.

Absents : MM BETIS Yoan, SAINTE CROIX Francis.

Absent ayant donné procuration : MM PERSE Coralie à JAUZE Corinne

Monsieur Sylvain RENNER, Maire, ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme JAUZE Corinne, Conseillère Municipale est désignée pour remplir cette fonction.

Le Maire propose à l'Assemblée d'approuver le compte rendu de la séance du 04 février 2019. Ce dernier est adopté à l'unanimité des membres présents.

05-2019/COMPTE ADMINISTRATIF M-49 / 2018

Le Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif M-49 (Budget Eau – Assainissement) 2018, qui s'établit ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats reportés		40 137.98		115 789.13		155 927.11
Résultat de l'exercice	- 6 052.66		-35 043.97		-41 096.63	
Totaux						
Résultats de clôture		34 085.32		80 745.16		114 830.48

Hors de la présence de M. RENNER Sylvain, Maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif M-49 (Budget Eau – Assainissement) 2018 à l'unanimité des membres présents.

06-2019/COMPTE ADMINISTRATIF M-14 / 2018

Le Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif M-14 (Budget Général) 2018, qui s'établit ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats reportés		26 115.70		61 307.78		87 423.48
Résultats de l'exercice		22 338.32		134 715.31		157 053.63
Totaux						
Résultats de clôture		48 454.02		196 023.09		244 477.11

Hors de la présence de M. RENNER Sylvain, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte administratif M-14 (Budget Général) 2018.

07-2019/Vote du Compte de gestion 2018 (M-14/M-49)

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les Budgets Primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandants délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les Comptes Administratifs de l'exercice 2018.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution des Budgets de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

déclare que les Comptes de Gestion dressés, pour l'exercice 2018, par Mme FABRE Corinne, Receveur Municipal, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

08-2019/AFFECTATION DES RESULTATS M-14 / 2018

Considérant l'excédent de fonctionnement et l'excédent d'investissement, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'affecter la somme de :

- 196 023.09 € au compte 001 (Investissement) excédent d'investissement reporté.

- 48 454.02 € au compte 002 (Fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté.

09-2019/AFFECTATION DES RESULTATS M-49 / 2018

Considérant l'excédent de fonctionnement et l'excédent d'investissement, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, d'affecter la somme de :

- 80 745.16 € au compte 001 (Investissement) excédent d'investissement reporté.

- 34 085.32 € au compte 002 (Fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté.

10-2019/Taux des taxes locales 2019

Le Conseil Municipal à l'unanimité, reconduit les Taux d'Imposition des Contributions Directes, pour l'exercice 2019 de la façon suivante :

- Taxe d'Habitation 8,92 %
- Taxe Foncier Bâti 14,88 %
- Taxe Foncier Non Bâti 44,15 %

11-2019/Vote du Budget Primitif 2019 (M-14/M-49)

Le Maire présente au Conseil Municipal les Budgets Primitifs de l'exercice 2019.

Budget Principal :

Convocation du 28 mars 2019 SEANCE DU 04 AVRIL 2019

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à : 257 840.00 €
 - Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à : 442 454.00 €
- Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le Budget Primitif M-14 de l'exercice 2018.
-

Budget M-49 :

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à : 128 252.00 €
 - Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à : 150 946.00 €
- Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le Budget Primitif M-49 de l'exercice 2019.
-

12-2019/Communauté de Communes du Pays de Sommières : Attributions de compensation 2019

Le Maire présente le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) qui s'est réuni le 31 janvier 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'approuver les montants des attributions de compensation 2018 définitives
 - D'approuver les montants des attributions de compensation 2019 prévisionnelles
-

13-2019/Contrat d'assurance contre les risques statutaires

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents le renouvellement du contrat au 01/01/2020

14-2019/adhésion au Syndicat Intercommunal de Voirie

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- D'adhérer au Syndicat Intercommunal de Voirie
 - D'autoriser le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaire à cette adhésion
-

15-2019/Numérisation des réseaux communaux

Le Maire propose de faire procéder à la numérisation de l'ensemble des réseaux communaux
Le Maire présente le devis de la société « Carto-Réseaux » domiciliée à La Roche Vineuse (71) pour un montant de 996.00 €/TTC

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- D'approuver le projet de numérisation des réseaux
 - De retenir la société « Carto-Réseaux » domiciliée à La Roche Vineuse (71) pour un montant de 996.00 €/TTC
-

16-2019/Demande d'autorisation de passage d'une canalisation d'eau d'irrigation sur les parcelles communales cadastrées Z 17 et Z 84

Le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'un particulier propriétaire de parcelles plantées en olivier qui sollicite l'autorisation de passage d'une canalisation d'eau d'irrigation sur les parcelles communales cadastrées Z 17 et Z 84

Convocation du 28 mars 2019 SEANCE DU 04 AVRIL 2019

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- D'autoriser le passage d'une canalisation d'irrigation sur les parcelles communales cadastrées Z 17 et Z 84
 - De laisser à charge du demandeur les frais notariés liés à l'enregistrement de ce droit de passage
 - D'autoriser le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à cette affaire
-
-

La séance est levée à 19 h 57

Le Maire, Sylvain RENNER,		
Grégory TERME	Sylvain LALIGANT	Bernard DIDION
Natacha BONNET	Jean-Marie WIPF	Corinne JAUZE
Yoan BETIS	Francis SAINTE CROIX	Coralie PERSE